

Document d'information

Exercice clos le 31 décembre 2007

1000mercis[®]
Interactive Advertising & Marketing

SOMMAIRE

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007	p.3
Annexe	p.6
Rapport de gestion	p.23
Rapport sur le contrôle interne	p.31
Rapports du Commissaire aux Comptes	p.35
Contacts	p.39

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Bilan actif

(en €)	30/06/2007	31/12/2007	%
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	34 182	16 449	-52%
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Autres immobilisations corporelles	308 837	349 968	13%
<i>Immobilisations financières</i>			
Autres immobilisations financières	57 616	73 488	28%
TOTAL 1	400 635	439 906	10%
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes	14 808	6 777	-54%
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	6 452 423	7 475 176	16%
Autres créances	434 338	669 264	54%
<i>Valeurs mobilières de placement</i>			
Autres titres	11 060 176	13 502 302	22%
Disponibilités	1 658 038	598 720	-64%
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF			
Charges constatées d'avance	17 414	88 783	410%
TOTAL 2	19 637 197	22 341 022	14%
TOTAL GENERAL 1 à 2	20 037 832	22 780 927	14%

Bilan passif

(en €)	30/06/2007	31/12/2007	%
CAPITAUX PROPRES			
Capital	345 021	345 021	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 573 908	5 573 908	
Réserves:			
- Réserve légale	34 502	34 502	
Report à nouveau	4 015 116	8 408 087	109%
RESULTAT DE L'EXERCICE			
	4 392 971	2 806 774	
TOTAL 1	14 361 518	17 168 293	20%
PROVISIONS			
Provisions pour risques	56 117	106 117	89%
Provisions pour charges			
TOTAL 2	56 117	106 117	89%
DETTES			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 988	2 520	27%
Emprunts et dettes financières		2 600	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 293	1 292	0%
Fournisseurs et comptes rattachés	2 213 248	2 559 356	16%
Dettes fiscales et sociales	2 174 103	2 001 297	-8%
Autres dettes	1 092 413	646 441	-41%
Produits constatés d'avance	137 152	292 781	113%
TOTAL 3	5 620 197	5 506 287	-2%
Ecarts de conversion passif		231	
TOTAL GENERAL 1 à 3	20 037 832	22 780 927	14%

Compte de résultat

(en €)	30/06/2007 (12 mois)	31/12/2007 (6 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue (services)		
France	11 047 020	6 976 658
Exportation	703 086	300 870
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 750 106	7 277 528
Subventions d'exploitation	2 653	
Reprises sur provisions et transfert de charges	12 783	44 353
Autres produits	15 312	1 364
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 780 854	7 323 245
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	3 438 596	2 309 677
Impôts, taxes et versements assimilés	173 171	151 783
Salaires et traitements	1 804 278	998 821
Charges sociales	518 773	298 725
Dotations aux amortissements et provisions:		
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements	227 634	106 458
- Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	79 215	33 376
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	56 117	50 000
Autres charges	9 771	8 225
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 307 555	3 957 064
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 473 299	3 366 181
RESULTAT FINANCIER	406 466	211 209
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 879 765	3 577 390
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45 537	-352
Impôts sur les bénéfices	1 532 330	770 265
BENEFICE OU PERTE	4 392 972	2 806 774

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

L'exercice social a une durée exceptionnelle de 6 mois. De ce fait, les comptes présentés sont relatifs à la période de 6 mois du 1^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent, d'une durée de 12 mois, et qui a été clos le 30 juin 2007.

I. Principes et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général et le Code de Commerce.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations
- les créances
- les provisions

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Les règles et les méthodes comptables qui méritent d'être précisées sont les suivantes :

1. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

- Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :
 - de dépenses liées à la création des sites Internet. Ces dépenses sont amorties sur une durée de 3 ans en linéaire.
 - d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de 1 an en linéaire.

Les coûts ultérieurs d'amélioration des sites sont enregistrés en charges.

La marque 1000mercis, ayant été créée par la société n'est pas valorisée dans les comptes.

- La société développe en permanence des logiciels utiles à son exploitation. En l'absence d'un suivi des dépenses par projet au 31 décembre 2007, elles ne sont pas activées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| - installations agencements | 6 ans 2/3 à 10 ans linéaire |
| - matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire et dégressif |
| - mobilier | 5 ans linéaire |

L'application des nouvelles règles comptables relatives aux dépréciations et amortissements des actifs (CRC 2002-10), n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels de la société.

La méthode d'amortissement dégressif pour le matériel de bureau et informatique a été retenue pour les acquisitions à compter de l'exercice clos le 30 juin 2005. Cette méthode est considérée comme adaptée à l'activité de la société et au rythme d'utilisation des biens.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés.

2. Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés au 31 décembre 2007, en l'absence d'une évaluation suffisamment fiable à cette date. L'inventaire des commandes en cours à cette date conduit néanmoins à considérer que cette valeur est peu significative.

3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et sont évaluées à leur prix d'acquisition. La plus value latente au 30 juin 2007 s'élevait à 4 983 €. La plus value latente au 31 décembre 2007 s'élevait à 4 423 €.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle ci est inférieure.

5. Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux sources de revenus : la publicité interactive et le marketing interactif.

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Elisa et des sites internet 1000mercis.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les média interactifs pour le compte de la clientèle.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif. Le chiffre d'affaires est reconnu, en fin de mois, sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation.

6. Listes de mariage

La société exploite un site internet destiné à gérer des listes de mariage et de cadeaux. A ce titre elle reçoit les fonds des donateurs, les affecte par liste, et gère l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires des dons. Ces fonds n'appartiennent pas à la société. Les fonds reçus en attente d'utilisation sont déposés sur un compte courant bancaire isolé sur lequel la société ne dispose pas de moyens de paiement. Les sommes dues aux bénéficiaires des listes sont comptabilisées en autres dettes.

II. Faits caractéristiques de l'exercice

La société bénéficie pour le quatrième exercice consécutif du statut des jeunes entreprises innovantes (JEI). A ce titre elle a comptabilisé pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007 une réduction de charges sociales s'élevant à 178 568 € ainsi qu'une réduction d'impôt sur les sociétés de 100 000 €.

La société a également comptabilisé un crédit d'impôt recherche s'élevant à 343 912 € pour l'exercice du 1^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007. Le calcul du crédit d'impôt recherche s'effectuant sur la base des dépenses de recherche de l'année civile 2007, 1000mercis bénéficie au cours d'un exercice de 6 mois du crédit d'impôt recherche relatif à une période de 12 mois.

III. Notes sur le bilan et le compte de résultat

A - Bilan

1. Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

	Au 30.06.2007	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.2007
Immobilisations incorporelles	244 525	11 486		256 011
Immobilisations corporelles	601 186	118 372		719 558
Immobilisations financières	57 616	16 232	360	73 488
Total	903 327	146 090	361	1 049 057

Amortissements

	Au 30.06.2007	Dotations	Reprises	Au 31.12.2007
Immobilisations incorporelles	210 343	29 219		239 562
Immobilisations corporelles	292 349	77 240		369 589
Immobilisations financières				
Total	502 692	106 459		609 151

Immobilisations nettes

	Au 30.06.2007	Augmentation	Diminution	Au 31.12.2007
Immobilisations incorporelles	34 182	(17 733)		16 449
Immobilisations corporelles	308 837	41 132		349 969
Immobilisations financières	57 616	16 232	360	73 488
Total	400 635	39 631	360	439 906

Détail des immobilisations et amortissements au 31.12.2007

	Montant brut	Amortissement	Valeur nette	Durée
Sites et logiciels	256 011	239 562	16 449	1 à 3 ans linéaire
Installations	165 725	28 682	137 043	6 ans 2/3 à 10 ans linéaire
Agencements				
Matériel informatique	527 908	327 892	200 016	3 ans linéaire et dégressif
Mobilier	25 924	13 015	12 909	5 ans linéaire
Total	975 568	609 151	366 417	

Détail des immobilisations financières au 31.12.2007

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Dépôt de garantie locaux	54 516	70 748
Autres dépôts de garantie	3 100	2 740
Total	57 616	73 488

La société ne détient pas de participation.

2. Actif circulant

2.1. Clients et comptes rattachés

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Clients et comptes rattachés	6 299 398	7 518 144
Clients factures à établir	267 839	60 867
Provision pour créances douteuses	(114 814)	(103 835)
Total	6 452 423	7 475 176

Les créances clients sont à échéance de moins d'un an.

2.2. Autres créances

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Organismes sociaux	79 457	24 831
Etat	354 811	643 234
Autres		1 199
Total	434 338	669 264

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

2.3. Trésorerie

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Sicav monétaires ⁽¹⁾	11 060 176	13 502 302
Comptes courants bancaires	788 337	167 722
Trésorerie propre à la société	11 848 513	13 670 024
Compte courant liste de mariage	869 701	430 998
Trésorerie gérée pour le compte de la clientèle ⁽²⁾	869 701	430 998
Total	12 718 214	14 101 022

(1) Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique. Les plus values latentes sur Sicav au 31 décembre 2007 s'établissent à 4 423 € alors que celles-ci s'élevaient à 4 983 € au 30 juin 2007.

(2) Les dons perçus sur les listes de mariage sont gérés par la société pour le compte de sa clientèle. Ils sont déposés sur un compte bancaire distinct au titre duquel la société dispose de moyens de paiements limités à la seule faculté d'opérer des virements entre comptes.

3. Charges constatées d'avance

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Divers (contrats d'entretien, assurances, cotisations, etc...)	17 414	88 783
Total	17 414	88 783

Il s'agit de charges courantes d'exploitation à échéance de moins d'un an.

4. Capitaux propres

Variation des capitaux propres au 31.12.2007

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Primes liées au capital	Report à nouveau et réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Apport initial en capital	21 000	42 000				42 000
Augmentations de capital	3 429 210	303 021	5 573 905			5 876 926
Emission de bons de souscriptions			3			3
Accumulation des résultats antérieurs au 30.06.2006 ⁽¹⁾				4 049 618		4 049 618
Résultat de l'exercice 2006/2007					4 392 971	4 392 971
Au 30.06.2007	3 450 210	345 021	5 573 908	4 049 618	4 392 971	14 361 519
Affectation du résultat de l'exercice 2006/2007				4 392 971	(4 392 971)	
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2007					2 806 774	2 806 774
Au 31.12.2007	3 450 210	345 021	5 573 908	8 442 589	2 806 774	17 168 293

⁽¹⁾ La réserve légale s'élève à 34 502 €.

Instruments dilutifs

Plans d'attribution gratuite d'actions

	Plan A	Plan B	Plan C	Total
Solde au 30.06.2007	9 500	92	3 120	12 712
Attribution Exercice				
Annulation	(120)	(35)		(155)
Solde au 31.12.2007	9 380	57	3 120	12 557

L'Assemblée Générale Mixte du 7 janvier 2006 a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs pour attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la société au profit des membres du personnel salarié de la société dans la limite de 5 % du capital social de la société constaté à l'issue de la première cotation des actions de la société sur le marché Alternext. La limite maximum ainsi fixée est de 171 702 actions d'un montant nominal de 0,10 € chacune soit une augmentation de capital de 17 170,20 €.

Le Conseil d'administration du 10 avril 2006 a en conséquence arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante ;

Plan A :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution qui sera pour les bénéficiaires le 1^{er} jour du mois anniversaire d'entrée dans la société et au plus tôt le 10 avril 2006
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 10 360 actions de 0,10 € de valeur nominale
- bénéficiaires : l'ensemble des salariés présents au 1^{er} janvier 2006
- attribution de 20 actions par mois de présence au sein de la société décompté à partir du premier jour du mois d'entrée dans les effectifs salariés de la société (signature du CDI) et jusqu'au 31 janvier 2006.

Plan B :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution fixée au 10 avril 2006
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 100 actions de 0,10 € de valeur nominale
- bénéficiaires : l'ensemble des salariés actionnaires de la société au 8 mars 2006 (à la clôture de la bourse)
- attribution de 1 action pour 4 actions souscrites dans le cadre de l'introduction en bourse et au cours de la période s'achevant le 8 mars 2006.

Le Conseil d'administration du 12 octobre 2006 a également arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante ;

Plan C :

- période d'acquisition : 2 ans à compter de la date d'attribution qui sera pour les premiers bénéficiaires le 12 octobre 2006 et pour les bénéficiaires suivants la date à laquelle le conseil d'administration décidera de leur attribuer gratuitement des actions
- période de conservation : 2 ans à compter de la date d'attribution définitive
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective
- nombre maximal d'actions pouvant être attribuées : 20 000 actions de 0,10 € de valeur nominale

5. Provisions pour risques et charges

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Provisions pour litiges	52 000	102 000
Autres provisions pour risques	4 117	4 117
Total	56 117	106 117

Les provisions constituées au cours de l'exercice sont relatives à des litiges en cours dont les risques ont été évalués à la clôture en concertation avec les avocats de la société.

6. Dettes

6.1. Dettes financières

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Agios bancaires	1 988	2 520
Total	1 988	2 520

6.2. Autres dettes

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Avoirs à établir	225 962	236 080
Listes de mariages	861 126	405 035
Autres	5 325	5 325
Total	1 094 413	646 440

Les autres dettes comprennent les sommes dues aux bénéficiaires au titre des dons effectués sur les listes de mariages.

Les avoirs à établir correspondent principalement à des remises de fin d'année à verser à la clientèle.

6.3. Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Fournisseurs et comptes rattachés	1 190 947	1 663 773
Fournisseurs factures non parvenues	1 022 301	895 582
Total	2 213 248	2 559 355

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

6.4. Dettes fiscales et sociales

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Personnel	2 000	28 103
Organismes sociaux	115 276	143 714
Dettes fiscales	1 502 431	1 513 765
Charges à payer	554 396	315 715
Total	2 174 103	2 001 297

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance de moins d'un an.

7. Produits constatés d'avance

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Produits constatés d'avance	137 152	292 781
Total	137 152	292 781

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation.

B - Compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

	Au 30.06.2007	%	Au 31.12.2007	%
Publicité interactive	4 699 606	40%	3 034 828	42%
Marketing interactif	6 991 388	59%	4 204 769	58%
Divers	59 111	1%	37 931	N.S.
Chiffre d'affaires HT	11 750 106	100%	7 277 529	100%

2. Charges externes

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Charges facturées par les partenaires	1 224 494	956 530
Autres achats et charges externes	2 214 102	1 353 147
Total	3 438 596	2 309 677

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société (programme Elisa).

3. Charges de personnel

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Salaires	1 804 278	998 821
Charges sociales	518 773	298 725
Total	2 323 051	1 297 546

La société bénéficie du statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI).
A ce titre elle a bénéficié de réductions de charges sociales s'élevant à 253 088 € sur l'exercice clos le 30 juin 2007 et à 178 568 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

4. Rémunération des dirigeants

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	175 500	112 000
Total	175 500	112 000

5. Résultat financier

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement	410 937	214 423
Charge nette d'intérêts et différences de change	(4 471)	(3 214)
Total	406 466	211 209

6. Résultat exceptionnel

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Exonération de charges sociales pour le 1 ^{er} semestre 2005 (JEI)	43 803	
Résultat de cessions d'immobilisations	(78)	
Autres	1 812	(352)
Total	45 537	(352)

La société a constaté dans l'exercice clos le 30 juin 2007 des exonérations de charges sociales liées au statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) et portant sur la période du 1^{er} semestre 2005 antérieure à l'ouverture de cet exercice.

7. Impôt sur les sociétés

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Impôts sur les sociétés	2 012 134	1 216 177
Crédit d'impôt recherche	(378 471)	(343 912)
Crédit d'impôt apprentissage	(1 333)	(2 000)
Exonération Jeunes Entreprises Innovantes	(100 000)	(100 000)
Total	1 532 330	770 265

8. Résultat net par action

Nombre d'actions et éléments dilutifs

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Nombre d'actions composant le capital social	3 450 210	3 450 210
Plan d'attribution d'actions gratuites	12 712	12 557
Nombre d'actions en dilué	3 462 922	3 462 767

Résultat net comptable par action

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Résultat net	4 392 971	2 806 774
Nombre d'actions	3 450 210	3 450 210
Résultat net par action	1,27	0,81

Résultat net comptable par action dilué

	Au 30.06.2007	Au 31.12.2007
Résultat net	4 392 971	2 806 774
Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs	3 462 922	3 462 767
Résultat net par action	1,27	0,81

IV. Autres informations

1. Tableau des flux de trésorerie

en K€	Exercice 2006/2007	Exercice 6 mois 2007
Résultat net	4 392	2 807
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	359	145
Résultat des cessions d'immobilisations		
Capacité d'autofinancement	4 751	2 952
Dettes financières	2	3
Dettes fiscales et sociales	236	(173)
Dettes fournisseurs	466	346
Autres dettes ⁽¹⁾	77	10
Produits constatés d'avance	22	156
Autres créances	(125)	(235)
Créances clients	(1 564)	(1 012)
Avances et acomptes	(12)	8
Charges constatées d'avance	14	(71)
Décalages de trésorerie d'exploitation	(884)	(968)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	3 867	1 984
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(209)	(118)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(83)	(11)
Immobilisations financières	(16)	(16)
Résultat des cessions d'immobilisations		
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	(308)	(145)
Augmentation de capital		
Prime d'émission		
Dettes financières : dépôts de garantie reçus		
Trésorerie résultant des opérations de financement		
Variation de trésorerie	3 559	1 839
Variation du compte courant bancaire bloqué pour compte de la clientèle (cf. A.2.3.)	125	(438)

⁽¹⁾ Hors comptes listes de mariages.

2. Effectif

L'effectif moyen de l'exercice clos le 31 décembre 2007 est de 50 salariés dont 44 cadres contre 38 salariés (dont 36 cadres) au 30 juin 2007.

3. Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente ou différée significative au 31 décembre 2007.

4. Engagements hors bilan

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2007. La convention collective des bureaux d'études techniques et ingénieurs conseils dont dépend la société ne prévoit pas d'indemnisation des départs à la retraite avant cinq ans d'ancienneté. Compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement de retraite est non significatif.

De même compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes annuels.

5. Compte de résultat proforma au 31 décembre 2007 (6 mois) présenté en comparaison avec les comptes semestriels au 31 décembre 2006

en €	2 ^{ème} semestre 2007	2 ^{ème} semestre 2006
Chiffre d'affaires net	7 277 529	5 325 352
Reprise sur provisions et transferts de charges	44 353	9 228
Autres produits	1 364	1
Total produits d'exploitation	7 323 246	5 334 581
Autres achats et charges externes	2 309 676	1 334 027
Impôts, taxes et versements assimilés	151 783	124 960
Salaires et traitements	998 821	822 009
Charges sociales	298 725	249 046
Dotations aux amortissements sur immobilisations	106 458	109 826
Dotations aux provisions sur actif circulant	33 376	115 463
Dotations aux provisions pour risques et charges	50 000	52 000
Autres charges	8 225	2 000
Total charges d'exploitation	3 957 064	2 809 331
Résultat d'exploitation	3 366 182	2 525 250
Résultat financier	211 209	217 762
Résultat courant avant impôts	3 577 391	2 743 012
Résultat exceptionnel	(352)	45 784
Impôts sur les bénéfices	770 265	911 780
Résultat net	2 806 774	1 877 016

6. Tableau des flux de trésorerie proforma de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (6 mois) présenté en comparaison avec le tableau des flux du 2^{ème} semestre 2006

en K€	2 ^{ème} semestre 2007	2 ^{ème} semestre 2006
Résultat net	2 807	1 877
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	145	277
Résultat des cessions d'immobilisations		
Capacité d'autofinancement	2 952	2 154
Dettes financières	3	
Dettes fiscales et sociales	(173)	(101)
Dettes fournisseurs	346	46
Autres dettes ⁽¹⁾	10	34
Produits constatés d'avance	156	73
Autres créances	(235)	(59)
Créances clients	(1 012)	(621)
Avances et acomptes	8	(4)
Charges constatées d'avance	(71)	7
Décalages de trésorerie d'exploitation	(968)	(625)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 984	1 529
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(118)	(92)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(11)	(39)
Immobilisations financières	(16)	(14)
Résultat des cessions d'immobilisations		
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	(145)	(145)
Augmentation de capital		
Prime d'émission		
Dettes financières : dépôts de garantie reçus		
Trésorerie résultant des opérations de financement		
Variation de trésorerie	1 839	1 384
Variation du compte courant bancaire bloqué pour compte de la clientèle (cf. A.2.3.)	(438)	(87)

⁽¹⁾ Hors comptes listes de mariages.

RAPPORT DE GESTION
établi par le conseil d'administration
et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2008

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2007 et clos par anticipation le 31 décembre 2007 à la suite de la modification de la date de clôture de l'exercice social par l'assemblée générale en date du 21 novembre 2007, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous avons également réunis à l'effet de vous demander de statuer sur les points suivants :

- affectation du résultat de l'exercice ;
- approbation des charges non déductibles ;
- approbation des conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- fixation du montant annuel des jetons de présence ;
- pouvoirs.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2007, qui a une durée de 6 mois, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 7.277.529 euros contre 11.750.106 euros au titre de l'exercice précédent (qui avait une durée de 12 mois).

L'activité de la société est répartie en deux secteurs d'activité :

- La publicité interactive
- Le marketing interactif

a) La publicité interactive

La publicité interactive a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de conquête de nouveaux clients et permet de mettre à la disposition desdits annonceurs une audience largement qualifiée et ciblée à laquelle ils peuvent diffuser leur message publicitaire. Cette activité consiste à monétiser l'audience des

sites Internet en commercialisant leurs bases de données d'adresses e-mail, postales et de SMS.

Cette activité représente environ 42 % du chiffre d'affaires de la Société.

Au cours de l'exercice précédent, le Programme Elisa, produit clé de l'offre de publicité interactive, est passé de 27 à 40 partenaires et compte aujourd'hui plus de 10 millions d'adresses en Europe pour 500 millions de critères individuels. Elisa est un programme opt-in d'envoi d'offres promotionnelles ciblées par e-mail, SMS et courrier postal. Cette base de données est la première base de données comportementales mutualisée en Europe.

Les bases de données des sites Internet édités par la Société, www.millemercis.com et www.millemercismariage.com, qui sont la propriété de la Société, sont intégrées au Programme Elisa.

Le site www.millemercis.com permet à ses membres de créer des listes de cadeaux qu'ils souhaitent se voir offrir.

Le site www.millemercismariage.com a pour activité la création de listes de mariage.

Au-delà de la monétisation de leur audience, les sites Internet de la Société sont les laboratoires de tests et d'apprentissage en matière de publicité interactive, statistiques, et bases de données de la Société.

b) Le marketing interactif

Le marketing interactif a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de fidélisation clients et d'exploitation de leurs bases clients et prospects. Le marketing interactif permet de développer et de valoriser les bases de données historisées des annonceurs afin de maximiser le chiffre d'affaires généré. Cette activité consiste dans la collecte, le traitement et l'exploitation de données pour le compte de tiers.

Elle représente environ 58% du chiffre d'affaires de la Société et bénéficie d'une forte rémanence grâce à la signature de contrats annuels.

Les principales opérations réalisées dans ce secteur consistent en des opérations de collecte de prospects ou de clients, des programmes de conversion de prospects en clients, des opérations de fidélisation de clients, des études de segmentation et des questionnaires interactifs de satisfaction ou de qualification.

- Evènements importants survenus lors de l'exercice

Septembre 2007 : La société a signé un partenariat avec la société « Return Path », société spécialisée dans la performance du courrier électronique proposant une gamme complète de services experts permettant d'améliorer la distribution des messages électroniques et la réussite globale des programmes d'email marketing interactifs. Cet accord fait de 1000mercis l'un des trois membres fondateurs de « Sender Score Receiver Alliance », programme qui permet d'optimiser la délivrabilité des courriers électroniques c'est-à-dire la qualité de distribution en boîtes aux lettres électroniques. L'exclusivité de ce partenariat sur la France permet à 1000mercis d'améliorer la distribution des messages électroniques de ses clients et de renforcer ses liens avec les FAI sur tous les marchés européens.

- **Progrès réalisés/difficultés rencontrées**

La forte croissance de l'activité connue au cours de l'exercice a nécessité une forte implication des équipes. Afin de faire face à un volume d'activité jamais connu jusqu'alors, la société a réalisé avec succès les recrutements et les investissements nécessaires.

- **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Pour l'exercice 2008, la Société entend poursuivre ses activités de recherche et développement dans les domaines du marketing interactif. La Société est très fortement attachée à la poursuite de ses efforts en matière de recherche et développement. Ses activités de recherche lui ont permis d'établir solidement la réputation d'efficacité et de rigueur de 1000mercis sur son marché. L'innovation reste donc au cœur des préoccupations de la Société.

1000mercis entend également profiter du dynamisme de son marché et envisage de développer son activité à l'international et en particulier en Europe.

Enfin, 1000mercis s'attachera à capter le flux des nouveaux annonceurs arrivant sur Internet.

- **Activité en matière de recherche et de développement.**

La société a consacré 770.005 euros au titre des dépenses de recherche et développement sur l'exercice, correspondant à 10,6% du chiffre d'affaires. Sur l'exercice clos précédent, la société avait consacré 1.330.708 euros au titre des dépenses de recherche et développement.

- **Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par branche d'activité**

Néant

- **Prise ou cession de participations**

Néant

- **Opérations sur titres des mandataires sociaux**

Néant

II. RESULTAT - AFFECTATION

- **Examen des comptes et résultats.**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7.277.529 euros contre 11.750.106 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 998.821 euros contre 1.804.278 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 298.725 euros contre 518.773 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié s'élève à 50 personnes au 31 décembre 2007.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3.957.064 euros contre 6.307.554 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.366.182 euros contre 5.473.299 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 211.209 euros, il s'établit à 3.577.391 euros contre 5.879.765 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -352 euros
- d'un impôt sur les sociétés de 770.265 euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2007 se traduit par un bénéfice de 2.806.774 euros contre 4.392.972 euros pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2.806.774 euros.

- **Situation d'endettement de la Société**

La société est en situation de trésorerie nette positive.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	2.806.774 euros
Dotation à la réserve légale	0 euro
Bénéfice distribuable (y compris report à nouveau antérieur)	11.214.861 euros
Affectation au compte de report à nouveau	11.214.861 euros

Le compte "report à nouveau" s'élèverait ainsi à 11.214.861 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 17.168.293 euros.

- **Dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

- **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de zéro euro, ainsi que le montant global l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges, qui s'élève à zéro euro.

- **Tableau des résultats**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

III. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

La présidente informe le conseil que la Société a poursuivi ses relations avec la société Meetic. Elle indique toutefois que Marc Simoncini, président directeur général de la société Meetic, n'est plus actionnaire à plus de 10 % de la Société et ne l'a pas été au cours de l'exercice clos. La convention conclue avec la société Meetic n'est donc plus une convention réglementée au sens du Code de commerce.

La présidente informe par ailleurs le conseil que la Société a réalisé des prestations de marketing interactif avec la société Badiliz.fr, qui est contrôlée par Cécile Moulard, administrateur. Ces prestations sont des prestations courantes et ont été réalisées à des conditions normales, il a donc été considéré que cette convention n'entraîne pas dans le champ des conventions réglementées. Cette information est communiquée au conseil conformément aux dispositions légales et a également été donnée au commissaire aux comptes de la Société.

IV. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- **Liste des mandats et fonctions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Mademoiselle Yseulys COSTES et Monsieur Thibaut MUNIER ne détiennent aucun autre mandat social que celui qu'ils exercent dans la société.

Madame Cécile MOULARD est gérante de « SIXIEME CONTINENT », société à Responsabilité Limitée au capital de 14.000 euros dont le siège social est situé 5, Boulevard d'Inkerman - 92200 Neuilly-sur-Seine.

Monsieur Dominique ROUX a été désigné en qualité d'administrateur de la société pour une durée de six années par l'assemblée générale des actionnaires du 7 janvier 2006. Il est Président de Bolloré Telecom et administrateur de RFO en tant que représentant de l'Etat.

- **Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social :

Mademoiselle Yseulys COSTES : rémunération de 56 000 euros brut.

Monsieur Thibaut MUNIER : rémunération de 56 000 euros brut.

Madame Cécile MOULARD n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice, hors jetons de présence.

Monsieur Dominique ROUX n'a reçu aucune rémunération, ni avantages durant l'exercice, hors jetons de présence.

- **Informations sur le personnel**

L'effectif de la société à la clôture de l'exercice est de 50 personnes. 25 salariés sont, au 31 décembre 2007 bénéficiaires de plans d'attribution d'actions gratuites.

- **Proposition de jetons de présence**

Nous vous proposons de fixer à six mille (6.000) euros le montant de la somme annuelle globale à répartir entre les membres du Conseil d'administration à titre de jetons de présence pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs.

V. CAPITAL SOCIAL

- **Identité des titulaires de participations significatives et modifications intervenues en cours d'exercice**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en applications des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

a) plus des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote :

Néant

b) plus des deux tiers du capital ou des droits de vote :

Néant

c) plus de la moitié du capital ou des droits de vote :

Néant

d) plus du tiers du capital ou des droits de vote :

Néant

e) Plus du quart du capital ou des droits de vote :

Mademoiselle Yseulys Costes, demeurant 17 boulevard de Rochechouart – 75009 Paris

Monsieur Thibaut Munier, demeurant 4, square de La Bruyère – 75009 Paris

f) plus du cinquième du capital ou des droits de vote :

Néant

g) Plus des trois vingtièmes du capital ou des droits de vote :
Néant

h) plus du dixième du capital ou des droits de vote :
Société Amiral gestion, 9 avenue Percier – 75008 Paris

i) plus du vingtième du capital ou des droits de vote :
Monsieur Marc Simoncini, demeurant 146 boulevard Camélinat – 92240 Malakoff
- **Participation des salariés au capital**

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, qu'au dernier jour de l'exercice clos, le personnel de la société (autres que les mandataires sociaux) possédait 34.660 actions de la société, soit une participation de 1,0 % dans le capital de la société.

- **Répartition du capital**

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital de la Société au 31 décembre 2007 :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Fondateurs	1.499 579	43,46 %	57,13 %
Public	1.665.971	48,29 %	32,03 %
Salariés	34.660	1,00 %	1,32 %
Marc Simoncini	250.000	7,25 %	9,52 %

VI. ACHAT D'ACTION PROPRES EN VUE DE LES ATTRIBUER AUX SALARIES

Conformément à l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune action n'a été achetée ou vendue au cours de l'exercice dans le cadre d'une attribution aux salariés par application de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

VII. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Dans la mesure où aucune de ces délégations n'a été utilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre conseil d'administration vous informe qu'aucun rapport spécial n'a été établi conformément aux dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce.

VIII. OPERATIONS REALISEES AU TITRES DES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, vous serez informés dans un rapport spécial des opérations réalisées au titre des attributions d'actions gratuites.

IX. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, vous serez informés dans un rapport spécial des opérations réalisées au titre des plans de souscription ou d'achat d'actions.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le conseil d'administration

RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du Conseil

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de quatre membres :

- Mademoiselle Yseulys COSTES, Président du Conseil d'administration et directeur général,
- Monsieur Thibaut MUNIER, directeur général délégué,
- Madame Cécile MOULARD,
- Monsieur Dominique ROUX.

Mademoiselle Yseulys COSTES et Monsieur Thibaut MUNIER ne détiennent aucun autre mandat social que celui qu'ils exercent dans la société.

Madame Cécile MOULARD est gérante de « SIXIEME CONTINENT », société à Responsabilité Limitée au capital de 14.000 euros dont le siège social est situé 5, Boulevard d'Inkerman – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Monsieur Dominique ROUX a été désigné en qualité d'administrateur de la société pour une durée de six années par l'assemblée générale des actionnaires du 7 janvier 2006. Il est Président de Bolloré Telecom et administrateur de RFO en tant que représentant de l'Etat.

1.2 Fréquence des réunions et présence des administrateurs

Au cours de l'exercice écoulé dont la durée a exceptionnellement été de six mois, votre Conseil d'Administration s'est réuni une fois. L'agenda des réunions a été le suivant :

- Réunion du 9 octobre 2007 :

- examen et arrêté des comptes annuels ;
- examen et approbation des conventions réglementées ;
- rémunérations du président directeur général et du directeur général délégué ;
- adhésion au régime des frais médicaux et de prévoyance du président directeur général et du directeur général délégué ;
- préparation et convocation de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes dudit exercice et toutes décisions à prendre dans ce cadre ;

Etaient présents à cette réunion l'intégralité des membres du Conseil d'administration.

1.3 Convocations

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués conformément à l'article 18 des statuts.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil qui a examiné les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été régulièrement communiqués.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne recouvre l'ensemble des dispositions appliquées par la Société et ses procédures dont l'objet est de donner une assurance raisonnable que les objectifs suivants sont atteints :

- la protection du patrimoine de l'entreprise,
- la régularité, l'efficacité de la conduite des opérations,
- la fiabilité et la qualité de l'information comptable et financière,
- l'application des directives et le respect des lois et réglementations.

2.1 Moyens du contrôle interne

2.1.1 Environnement de contrôle interne

Considérant la forte croissance connue par la société ces dernières années, 1000mercis a initié en 2007 la mise en place d'un ERP. Celui-ci a été déployé sur le second semestre 2007 pour être opérationnel à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008.

La mise en place de cet outil a notamment pour vocation :

- d'uniformiser les états envoyés aux tiers (devis, bons de commandes, factures) ;
- de réduire les délais de clôture annuelle et l'établissement des états financiers intermédiaires ;
- de favoriser un meilleur suivi des activités des bureaux à l'étranger (Espagne, Royaume-Uni) ;
- d'affiner la lecture analytique de l'activité ;
- de limiter les risques d'erreur liés à des saisies multiples.

La séparation des fonctions est un élément clé du contrôle interne. Le suivi des opérations, les engagements de dépenses, les propositions commerciales font l'objet d'un système de délégation strict intégrant la direction générale, la direction financière et les directeurs opérationnels.

Par ailleurs, la société a continué de mettre à jour ses manuels de procédures afin de documenter et d'améliorer ses processus administratifs et de gestion.

2.1.2 Activité du site MillemercisMariage.com

Les fonds détenus par la Société pour le compte de tiers sont sur un compte bancaire affecté exclusivement à cette activité. La société a volontairement limité les moyens de paiement sur ce compte, le seul moyen de paiement utilisé étant le virement.

Par ailleurs les virements ne sont valablement exécutés par la banque que s'ils sont effectués par le salarié de la Société en charge de cette activité et contresignés par la Direction générale.

2.1.3 Pouvoirs de signature sur les comptes

Seuls Mademoiselle Yseulys COSTES et Monsieur Thibaut MUNIER ont actuellement le pouvoir de signature sur les comptes de la Société.

2.2 Organes de contrôle externes à la société

2.2.1. Tenue de la comptabilité

La comptabilité de la Société est assurée par le cabinet JONART, GAMBERT & ASSOCIES.

2.2.2 Commissaire aux Comptes

La Société dispose également de la compétence d'un Commissaire aux Comptes, dont les travaux sont planifiés chaque année selon les dates connues à l'avance et qui permettent de respecter les échéances de publication des résultats de la société.

En 2007, le Commissaire aux Comptes de la société a réalisé dans le cadre de ses travaux sur les procédures et le contrôle interne, un examen de l'architecture du système d'information de l'ensemble de la société. A cette occasion, un certain nombre d'améliorations ont été mises en œuvre.

2.2.3 Administrateurs indépendants

La société dispose de deux administrateurs indépendants sur les quatre membres composant le conseil d'administration : Mme Cécile Moulard et M. Dominique Roux.

Le Président du Conseil d'Administration

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETABLI EN APPLICATION DES ARTICLES L. 823-9 ET L. 823-10 DU CODE DE COMMERCE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 1000MERCIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 30 avril 2008

Le commissaire aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Eric Blache
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 30 avril 2008

Le commissaire aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Eric Blache
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE,
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE
RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT
DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société 1000MERCIS, et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2007.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 30 avril 2008

Le commissaire aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Eric Blache
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

CONTACTS

1000mercis

Thibaut Munier

Directeur Général

investisseurs@millemercis.com

Tél : +33 (0) 1.49.49.06.60

Newcap

Communication financière

Axelle Vuillermet / Pierre Laurent

1000mercis@newcap.fr

Tél : +33 (0) 1.44.71.94.94

Alter'com Conseil

Relations Presse

Estelle Monraisse

altercom@club-internet.com

Tél : +33 (0) 1.46.38.41.41